



## CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VASSAN

COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 24 septembre à 19 h,  
au Bistro de Vassan

### Présences :

M. Léandre Gervais, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier  
Mme Nicole Binet, conseillère de quartier  
Mme Geneviève Larche, conseillère de quartier  
Mme Nicole Guilbert, conseillère de quartier  
M. Gaétan Gignac, conseiller de quartier  
M. Daniel St-Arnaud, conseiller de quartier (par conférence téléphonique)  
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier et commis aux communications

### Absences :

M. Yvon Richard, conseiller de quartier

### Assistance : 1

---

#### 1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 02.

#### 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 24 septembre 2019

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Nicole Guilbert, appuyée de M. Gaétan Gignac, d'adopter l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui tout en laissant le point *Varia* ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2019-09-13

#### 3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la rencontre du 10 juin 2019

Une lecture silencieuse du procès-verbal est effectuée. Il est ensuite proposé par Mme Nicole Binet, appuyée de Mme Geneviève Larche, d'adopter le compte rendu de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2019-09-14

#### 4- Suivis

- *Clôture du jardin communautaire*: Il est prévu d'installer une clôture faite d'arbres. M. Yvon Richard étant absent ce soir, à l'information en main. Le président entrera en contact avec lui;
- *Révision des conseils de quartier* : Le président rencontrera Mme Karen Busque, conseillère responsable du comité de développement social, qui entrevoit déjà la possibilité d'une telle démarche dans le cadre de la politique de développement social. Il est prévu de réunir les membres actuels et anciens pour trouver un moyen de dynamiser et faire revivre les conseils de quartier ainsi qu'actualiser leur encadrement et leur fonctionnement;
- *Route 111 et chemin St-Edmond*: Une résolution a été envoyée une fois de plus par la Ville à l'attention du ministère des Transports et la réponse demeure négative pour le moment;
- *Terrains à vendre*: La Ville ne peut pas solliciter la vente de ces terrains. Elle peut cependant les vendre à la demande. Si un tel cas arrive, les terrains sont mis en vente publique au moyen de soumissions et la meilleure offre est choisie;

- *Parc Arc-en-Ciel*: Mme Nicole Guilbert entrera de nouveau en contact avec M. Ian Bélanger, directeur du Service sports et plein air;
- *Air conditionné, Bistro de Vassan*: Le compresseur de la chambre froide a été réparé et réinstallé;
- *Belvédère du pont Champagne*: Le 20 août dernier, M. Gignac, accompagné de M. Simon Lampron, ont visité le belvédère. Il sera construit en 2 paliers distincts de façon à donner meilleure vue du pont. Le premier palier sera avancé, et le deuxième remonté à l'aide d'une structure de bois et d'un toit. La possibilité de construction d'une plate-forme pour permettre la pêche a été soulevée. L'installation d'un support pour attacher les bateaux, accompagné d'un banc de repos, également. Dès l'automne, le vieux bois sera sorti de l'ancien sentier et donné aux personnes intéressées ainsi que la rampe sera réparée. Par la suite, d'autres vérifications seront à faire lors de la fonte de la neige. Notons que le stationnement sera agrandi également;
- *Coupe de bois illégale*: Le dossier est entre les mains de la MRC de La Vallée-de-l'Or et a été transféré aux autorités policières. Toute information doit être demandée à la MRC;
- *Puits de Vassan*: Une étude sera réalisée pour établir les tenants et aboutissants de sa construction et qui en seront desservis.

## 5- Varia

- *Identification des parcs*: La pancarte a été installée au parc Harricana;
- *Déneigement des cours d'église*: Le président informe l'assemblée qu'à partir de cette année, les cours d'églises et d'écoles ne seront plus déneigées par la Ville;
- *Commandite pour le festival Harricana*: La demande financière doit être effectuée avant le 1<sup>er</sup> novembre;
- *Centre communautaire St-Edmond de Vassan*: Un responsable du centre a envoyé une demande d'aide financière en début d'année, de 3000\$, et il n'a toujours pas reçu le chèque;
- *Demande d'aide financière*: Une lettre du Cercle des fermières est déposée par Mme Geneviève Larche, demandant une aide financière de 500 \$ pour l'achat de fourniture diverse. Le président déposera la lettre à titre de demande auprès du service du Greffe. Il ajoute qu'un montant supplémentaire de 500 \$ est réservé pour le souper des bénévoles de fin d'année. Il est proposé par M. Gaétan Gignac, appuyé de Mme Nicole Binet, d'approuver la demande d'aide financière du Cercle des fermières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2019-09-15

- *Toiture du centre communautaire de St-Edmond*: Une subvention au montant de 18 000 \$ a été versée. Cependant, à la suite d'une évaluation, la facture s'élève à plus de 50 000 \$, donc les travaux n'ont pas encore été réalisés. Le permis de rénovation étant délivré une personne propose la possibilité de réaliser le tout par phases et de remplir une demande de subvention pour chacune de celle-ci;
- *Ponceaux 22 et 23*: M. Daniel St-Arnaud souligne la présence, une fois de plus, des problèmes d'inondations causés par le ponceau. Après plusieurs demandes auprès du MTQ et de la Ville, Il souhaite ardemment que le problème se règle définitivement, quitte à demander au Protecteur du citoyen de mettre de la pression sur le ministère. Le président fera des vérifications à ce sujet. Enfin, M. St-Arnaud désire avoir un suivi rapide sur le sujet de la part de la nouvelle direction au bureau du ministère en région.

## 6- Affaires nouvelles et interventions du public

- *Activités*:
  - *Souper au centre communautaire*: Le 16 novembre prochain, le groupe de musique La Parenté sera invité pour l'occasion;
  - *Marché de Noël*: Le 7 décembre prochain aura lieu la 2<sup>e</sup> édition du Marché. Pour l'occasion, un repas sera offert aux exposants;

- *Arrêt du centre communautaire* : Les automobilistes ne respectent pas le panneau d'arrêt de l'intersection du chemin St-Edmond et de la route du Curé-Brien. De plus, la limite de vitesse n'est pas respectée dans le secteur. La problématique sera soulevée au comité consultatif de circulation ainsi qu'au policier parrain du quartier;
- *Chemin St-Edmond* : Plusieurs citoyens se plaignent du mauvais entretien du chemin ainsi que du bruit occasionné par le transport et les vibrations. S'il s'agit du tronçon qui se situe entre la route 111 et l'arrêt de l'intersection de la route du Curé-Brien, les citoyens doivent effectuer une plainte ou une demande auprès du ministère des Transports. Au-delà de ce point, ils doivent communiquer avec la Ville;
- *Chemin Rousseau* : L'asphalte de l'entrée doit être enlevé. Après une discussion avec les Travaux publics, des vérifications devaient être faites au courant de l'été pour la réparation du pont sous celle-ci, mais à cette date cela n'a pas encore été fait;
- *Rencontre du quartier par Skype* : M. St-Arnauld demande la possibilité de se munir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile pour transmettre en direct les rencontres du conseil de quartier, pour les conseillers désirant être présents, mais qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

#### **7- Date de la prochaine assemblée**

La prochaine rencontre aura lieu au début de 2020 au centre communautaire de St-Edmond. La date sera communiquée en temps et lieu.

#### **8- Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gaétan Gignac appuyé de Mme Nicole Guilbert de lever la séance à 20 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2019-09-16**

---

MARIE-ÈVE GERVAIS  
Secrétaire d'assemblée